

1. CONSENTEMENT

- L'inspecteur.trice, conjointement avec son entreprise, consent à recevoir par courriel, à l'adresse professionnelle indiquée dans le présent formulaire ou à une adresse de l'entreprise, les communications de l'Association et de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec inc. (ci-après «APCHQ»), lesquelles comprennent des nouvelles, des communiqués ainsi que des promotions sur les produits et services du réseau de l'APCHQ, de ses organismes affiliés et de ses partenaires. Il nous sera possible de retirer notre consentement à l'une ou l'autre des communications en tout temps.
- L'inspecteur.trice, conjointement avec son entreprise, consent à recevoir par messagerie texte (SMS), au numéro de cellulaire professionnel indiqué dans le présent formulaire, des avis de renouvellement (Assureur, RBQ et APCHQ), des rendez-vous ou toute autre information importante (aucune promotion ne sera faite par messagerie texte).
- L'inspecteur.trice consent à ce que l'APCHQ fasse parvenir les informations contenues dans ce formulaire d'adhésion à La Souveraine Générale (L'« Assureur ») et ses représentants CENTREX de l'APCHQ afin de préparer sa soumission qui sera acheminée par la suite, directement à l'inspecteur.trice. L'inspecteur.trice consent à ce que l'assureur fasse parvenir à l'APCHQ les résultats de son analyse de risque ainsi que la preuve d'assurance une fois émis.
- L'inspecteur.trice reconnaît que son adhésion est conditionnelle: 1) aux résultats du processus de qualification et 2) à l'obtention et au maintien d'une police d'assurances de catégorie 1 ou 2, selon son type d'activités.

2. ASSURANCES RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE ET RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

Les activités reliées à l'inspection de bâtiment nécessitent une police d'assurances responsabilité professionnelle (erreurs et omissions). La police d'assurance responsabilité civile générale (dommages aux tiers) est optionnelle pour le moment, bien que fortement suggérée par l'APCHQ. Toutes les questions doivent faire l'objet de réponses complètes. Si aucune réponse n'est applicable, inscrivez « aucune » ou « s.o. » dans l'espace prévu. Si ce dernier est insuffisant, veuillez utiliser une (des) feuille(s) séparée(s).

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT: ceci est une proposition pour une police d'assurance exclusivement pour les activités d'inspecteur.trice en bâtiment, sur la base des réclamations présentées. Si un contrat d'assurance est établi, il couvrira uniquement les réclamations présentées pour la première fois contre le proposant pendant la période d'assurance. Le paiement des frais de réclamation réduit le montant de garantie (si la loi le permet).

2.1 Je suis

- Un inspecteur.trice qui entre dans la profession Un inspecteur.trice établi.e
- Un inspecteur.trice qui revient dans la profession

2.2 L'inspecteur.trice désire obtenir une police d'assurance pour l'inspection de bâtiments de :

- Catégorie 1 (6 logements et moins) Catégorie 2 (1-6 logements + 7 logements et +) Cessation d'activités (6 ans)
- L'inspecteur.trice ne désire pas obtenir une police d'assurance, car souscrit à la police d'assurance de son ordre professionnel.
(IMPORTANT : joindre le certificat d'assurance valide à votre demande d'adhésion)

2.3 L'inspecteur.trice désire obtenir une couverture pour les éléments suivants :

- Assurance responsabilité civile générale (option 1) Assurance responsabilité civile générale (option 2)
- Aucune assurance responsabilité civile générale
- Échantillonnage de moisissures et/ou d'amiante Drone (+ de 250 grammes) Fosse septique (inclus)
- Thermographie (inclus) Tests de qualité de l'air (inclus)

2.4 L'inspecteur.trice désire obtenir une couverture pour la ou les périodes suivantes :

_____ au 1^{er} novembre 2024 Date rétroactive requise à partir de: _____
(JJ/MM/AAAA) (JJ/MM/AAAA)

Conditions pour considérer l'assurance pour les actes antérieurs: Vous avez toujours respecté les pratiques professionnelles et vous avez détenu, sans interruption, une police d'assurance responsabilité professionnelle.

2.5 Une demande de couverture d'assurances pour l'inspecteur.trice et/ou son entreprise a-t-elle déjà été refusée ou révoquée par un organisme, pour la couverture de responsabilité professionnelle erreurs et omissions ou en responsabilité civile générale ?

OUI NON

Si OUI, précisez les raisons du refus ou de la révocation:

2.6 Au cours des cinq (5) dernières années, le proposant ou l'un de ses employés ou entrepreneurs indépendants a-t-il fait l'objet d'une réclamation ou est-il au courant ou a-t-il été informé de tout acte, erreur, omission ou circonstance qui pourrait raisonnablement donner lieu à une réclamation ?

OUI NON

Si OUI, veuillez fournir les détails complets suivants pour chaque réclamation, sur une feuille séparée **Voir le formulaire interactif disponible.**

Si NON, je confirme qu'à ma connaissance et après enquête auprès d'autres entreprises susceptibles de le savoir, il n'y a eu aucun événement ou sinistre de nature à entraîner une réclamation contre l'entreprise ou l'inspecteur.trice et ces derniers n'ont reçu aucune demande d'argent ou de services en raison de prétendues négligences, erreurs ou omissions dans la prestation de services professionnels devant faire l'objet de l'assurance de la responsabilité civile ou professionnelle demandée.

Sans préjudice à l'exercice de tout autre droit ou mesure corrective dont l'Assureur dispose, le proposant affirme comprendre et approuver que si tout tel fait, circonstance ou situation existe, qu'il soit divulgué ou non à la question antécédent de sinistre, toute réclamation ou poursuite découlant de tel fait, circonstance ou situation sera exclue de la garantie de la police demandée si celle-ci est émise par l'Assureur.

2.7 Revenus bruts de la dernière année fiscale, reliés aux protections demandées :

moins de 100 000 \$ plus de 150 000 \$, mais moins de 200 000 \$
 100 000 \$ à 150 000 \$ plus de 200 000 \$, mais moins de 500 000 \$ 500 000 \$ et plus

2.8 Revenus bruts estimés reliés aux protections demandées, pour la période de couverture d'assurances demandée :

moins de 100 000 \$ plus de 150 000 \$, mais moins de 200 000 \$
 100 000 \$ à 150 000 \$ plus de 200 000 \$, mais moins de 500 000 \$ 500 000 \$ et plus

2.9 Date de fin de votre prochaine année fiscale : _____
(JJ/MM/AAAA)

2.10 Options de paiement (pour la police d'assurances uniquement):

Chèque, traite bancaire ou virement bancaire (1 versement) Carte de crédit (prévoir des frais de transaction de 3 %)
 Contrat de financement (les intérêts seront ajoutés à la prime, sujet à l'approbation de la compagnie de financement)

2.11 Dans quel(s) secteur(s) œuvrez-vous et pour lesquels vous voulez souscrire à une police d'assurances ?
Veillez indiquer la répartition des secteurs en pourcentage basé sur vos prévisions. Le total doit être de 100 %.

		%	REVENUS
Inspections en vue d'une transaction immobilière Selon la norme BNQ 3009-500	Résidentiel - Catégorie 1 (6 logements et moins)		
	Résidentiel - Catégorie 2 (7 logements et plus)		
Autres types d'inspections	Commercial (aucune unité d'habitation)*		
	Bâtiment neuf ou durant la période de garantie		
	Industriel ou institutionnel		
	Suivi de chantier de construction (conformité)		
	Loi 16: Carnet d'entretien, fonds de prévoyance		
	Avancement de travaux (versements hypothécaires)		
	Efficacité énergétique		
Autres revenus liés à l'inspection (précisez):			
Expertise (précisez):			
TOTAL		100 %	
			= REVENUS BRUTS ANNUELS

* L'assurance responsabilité civile générale option 2 est obligatoire

2.12 Nous avons un ou plusieurs inspecteurs à notre emploi ? OUI NON

Si OUI, veuillez fournir les détails suivants pour chaque inspecteur.

#	Prénom et nom	Date d'entrée dans la profession	Quantité d'inspections prévues pour la période d'inscription	Une police d'assurances responsabilité professionnelle, erreurs et omissions a déjà été refusée, Non-renouvelée ou révoquée.	Au cours des cinq (5) dernières années, l'inspecteur a-t-il fait l'objet d'une réclamation ?

Prendre note que vous devez inscrire toutes les réclamations reçues ou connues de tous les inspecteurs à votre emploi dans la section 2.6

2.13 J'ai déjà travaillé en sous-traitance pour une compagnie d'inspection: OUI NON

Si OUI, SVP fournir les informations suivantes, car ces compagnies devront être ajoutées dans votre certificat d'assurance en tant « qu'assuré additionnel ».

Voir le formulaire interactif disponible.

Date de début de sous-traitance	Date de fin de sous-traitance	Compagnie d'inspection

2.14 Est-ce que vous travaillez présentement pour un franchiseur ou structure apparentée ?

OUI NON

Si OUI, SVP nous fournir votre contrat de franchise.e avec le nom du franchiseur ci-haut.

2.15 Quantité d'inspections ?

a) Total au cours des 3 dernières années: _____

b) Prévues pour la prochaine année de couverture de la police d'assurance: _____

2.16 Au cours des 10 dernières années, à l'exception d'une infraction liée au Code de la sécurité routière et aux règlements municipaux, avez-vous (ou votre entreprise) été déclaré coupable par un tribunal, au Canada ou ailleurs, d'une infraction pénale en vertu d'une loi provinciale ou fédérale ou de toute autre loi applicable ou vous êtes-vous reconnu coupable d'une telle infraction à laquelle vous n'avez pas obtenu un pardon :

OUI NON

Si vous avez répondu « OUI », prendre note que des renseignements supplémentaires seront exigés afin de vérifier votre éligibilité.

NOTE IMPORTANTE: Suite à l'émission de la police d'assurance, celle-ci doit être payée ou une entente de paiement prise dans un délai de 8 jours. Le non-respect de ce délai entraînera une annulation de la police, elle deviendra donc nulle et non avenue.

Déclaration en lien avec la proposition de l'Assureur:

- a) Le fait que le proposant soumette cette proposition et ses pièces jointes n'engage en rien l'Assureur à émettre, ni le proposant à acheter, une police. Si une police est émise, la présente proposition et ses pièces jointes en seront le fondement et seront annexées à la police et en feront partie. L'Assureur est par les présentes autorisé à procéder à toute enquête et demande de renseignements qu'il juge nécessaire en rapport avec cette proposition.
- b) L'Assureur ne peut être lié à moins que la présente proposition n'ait été entièrement remplie et signée. Le soussigné a le pouvoir de remplir et d'exécuter cette proposition, à l'inclusion de la question (antécédent de sinistre), au nom de toutes les personnes physiques et morales dont la proposition est soumise pour cette assurance et déclare, qu'après enquête, les déclarations contenues aux présentes ainsi que tout matériel et renseignements soumis à l'Assureur ou demandés par lui, sont véridiques.
- c) S'il existe tout changement important concernant l'information fournie dans la présente proposition et ses pièces jointes, avant la date de prise d'effet de la police, le proposant doit immédiatement en informer l'Assureur par écrit et l'Assureur peut procéder à des changements à la soumission ou la retirer.

Divulgarion des renseignements personnels et consentement:

Le soussigné, au nom de l'organisation assurée, reconnaît que tous les renseignements personnels fournis en relation avec cette proposition (à l'inclusion des, mais non limité aux, renseignements apparaissant à ce formulaire) ont été recueillis en accord avec les lois applicables sur la vie privée et que ces renseignements seront utilisés ou partagés par l'Assureur uniquement dans le but d'évaluer, souscrire et tarifier des produits d'assurance et services connexes, gérer et traiter des contrats d'assurance, évaluer et enquêter des sinistres, détecter et prévenir la fraude, analyser et vérifier des résultats d'affaires et/ou se conformer aux exigences réglementaires ou légales.

Je confirme les protections choisies ci-haut pour l'obtention de la soumission qui sera émise par l'Assureur (et ses représentants) ainsi que les conditions de divulgation, d'échanges et communications d'informations avec l'APCHQ en regard à l'obtention d'une police d'assurance.

Signature du proposant _____ Date (JJ/MM/AAAA) _____

Nom du proposant (en lettres moulées) _____ et _____
Nom légal de l'entreprise (si applicable)

3. PAIEMENT

Êtes-vous membre de l'APCHQ ? OUI NON

	Qté	Adhésion
Membre APCHQ Associé ou fournisseur - inspecteur (3600)		
Membre APCHQ Entrepreneur - inspecteur (3601)		
Nouveau membre APCHQ - inspecteur (3600)		
Employé salarié d'un membre APCHQ - inspecteur (3601)		
Membre étudiant inspecteur (3602)		
ÉMETTRE LE PAIEMENT À L'ORDRE DE L'APCHQ INC. - PROVINCIAL	Sous-total	
Par virement bancaire (document de soutien disponible);	TPS: R106733363	
Par AccèsD (31080 pour APCHQ inc. Provincial); ou	TVQ: 1006116872TQ0001	
Par carte de crédit auprès du Service à la clientèle (438-315-6893).		
* Ce document vous sert de reçu	TOTAL*	

En cas d'annulation ou de non-renouvellement de l'adhésion à l'Association par le membre, une notification sera envoyée à l'assureur, ce qui mettra fin à la couverture, selon les politiques de ce dernier et en respect des lois en vigueur au moment de l'annulation.

4. ENGAGEMENTS DE L'INSPECTEUR.TRICE EN BÂTIMENT

L'inspecteur.trice en bâtiment désire devenir membre actif de l'Association et reconnaît pouvoir consulter les règlements généraux de l'Association ainsi que ses politiques à son siège social, et ce, pendant ses heures d'ouverture. Il s'engage à respecter intégralement les règlements généraux ainsi que les politiques, incluant les Règles de conduite des inspecteurs.trices en bâtiment.

L'inspecteur.trice en bâtiment certifie que les renseignements et les documents donnés sont véridiques, exacts et complets. Toutes modifications aux informations contenues dans le présent formulaire devront être transmises sans délai à l'Association.

Sous réserve des règlements généraux et du paiement des frais de cotisation, la qualité de membre sera renouvelée annuellement pour une durée additionnelle d'un an commençant à la date anniversaire de sa délivrance. Lors du renouvellement, toutes les informations déjà enregistrées à l'Association seront reconduites si cette dernière reçoit uniquement un paiement couvrant les frais de cotisation, sans note de changements. L'inspecteur.trice et entreprise reconnaît que l'Association ne sera pas tenue de renouveler l'adhésion et qu'à défaut de paiement à la date anniversaire, le statut de membre sera annulé à l'expiration d'un délai de soixante (60) jours.

L'inspecteur.trice en bâtiment s'engage à respecter les exigences minimales contenues dans la norme de pratique et les contrats de service édictés par l'Association dans ses activités d'inspection en vue d'une transaction immobilière d'un bâtiment d'habitation. L'inspecteur.trice convient également de s'engager solidairement avec l'entreprise identifiée à la présente, envers l'Association et l'autorise à effectuer des audits de qualité afin de vérifier le respect des exigences. L'inspecteur.trice en bâtiment s'engage à y participer et à appliquer les correctifs nécessaires dans sa pratique afin d'assurer la qualité de ses services.

Toute fausse déclaration ou comportement contraire aux règlements généraux, règles de conduites, lois en vigueur ou autres obligations découlant du rôle d'inspecteur.trice en bâtiment est passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à l'expulsion du membre et à la révocation de la police d'assurances.

Nom de l'inspecteur.trice en bâtiment (en lettres moulées)

Date (JJ/MM/AAAA)

Signature de l'inspecteur.trice en bâtiment

Prendre note que toute demande incomplète entraînera des délais additionnels pour l'étude du dossier.

5. COMMUNICATION ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En quelle année l'entreprise d'inspection a-t-elle été créée? _____

Vous incluant, combien d'employé.e.s votre entreprise compte-t-elle?

1 2 à 5 6 à 10 11 à 20 Plus de 20

Êtes-vous membre d'une autre association d'inspecteurs en bâtiment présentement? OUI NON

AIBQ ATIB AIICQ Autre (précisez): _____

Quels sont les services et sujets pour lesquels vous avez un intérêt?

Technique Relations du travail (CCQ) Santé et sécurité du travail
 Juridique Certification Formation
 Gestion GCR Vente
 Gouvernement et économie Médias sociaux et nouvelles technologies Aucun

Quels sont les activités et les sujets pour lesquels vous désirez vous impliquer?

Aucun Parrain / marraine (accompagnement et suivi de nouveaux inspecteurs.trices)
 Comité de travail – amélioration continue Formation (développement)
 Processus de qualification Formation (enseignement)
 Processus d'audits Autre (précisez): _____

SVP, répondre OUI ou NON pour chacune des affirmations suivantes:

Je suis détenteur.trice d'une AEC en inspection en bâtiment: OUI NON

J'ai pris connaissance de la norme de pratique BNQ 3009-500: OUI NON

J'ai pris connaissance du projet de règlement de la RBQ sur l'encadrement des inspecteurs en bâtiment d'habitation (REIBH): OUI NON

J'ai pris connaissance de la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels: OUI NON

Je détiens une police d'assurance en cas d'invalidité ou de maladie grave: OUI NON

Je détiens une assurance pour les biens reliés à mon entreprise, qu'ils soient sur mon lieu de travail ou en transport: OUI NON

6. LISTE DE VÉRIFICATION AVANT D'ENVOYER VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION

Voici les documents à joindre à votre demande d'adhésion pour chaque membre inspecteur.trice en bâtiment relié à cette demande:

- Attestation d'études collégiales Techniques d'inspection en bâtiment
- Certificat de thermographe (min. niveau 1) – Si vous effectuez des inspections en utilisant une caméra thermique